

Conseil d'école n°2 – Vendredi 21 mars 2014

Président de séance : M. Taudin

Secrétaire de séance : Mme Chaït

Membres présents :

Mairie : Mme Motzig, Mme Rigaud, M. Bousquet (directeur services techniques).

Equipe enseignante : Mmes Bayssette, Boulhaïs, Chaït, Forment, Martin, Pérille, Schipper, Sonfils, Tonon et M. Taudin.

Parents d'élèves : Mmes Lebrun, Fournier, M. Guidez. Mmes Boissard, Defoort, Galan, Greslot, Lalande, Lauilhé, Lecroart et M. Hudrissier.

Invitées supplémentaires : Mlle Larrous, Mme Vincent, Mme Gabet.

Absentes excusées : Mmes Leyniac, Hervé-Deville, Canevet, Cortinas, Paricaud, Laville.

Séance ouverte à 17h 30.

1. Préparation de la rentrée 2014

Les effectifs :

Cette année, l'école accueille 271 élèves :

54 CP + 56 CE1 + 48 CE2 + 45 CM1 + 59 CM2 + 9 CLIS

Par projection, pour l'année prochaine, nous pouvons attendre 267 élèves (on remarque une légère baisse) :

50 CP + 56 CE1 + 54 CE2 + 48 CM1 + 47 CM2 + 12 CLIS

La mairie indique que tous les enfants ne sont sûrement pas encore inscrits, et, que ce chiffre ne tient pas compte de toutes les dérogations.

Nous ne connaissons pas à cette heure l'impact des départs et des arrivées.

Il n'y a pas de remarque particulière du Conseil d'école. Ces nombres sont transmis à la DSDEN en octobre pour une première enquête de préparation de la rentrée.

A ce jour, aucune fermeture de classe n'est prévue sur la commune.

2. Les travaux dans l'école

Travaux réalisés cette année :

- La pose de la clôture intérieure
 - Mise en place
 - Sur le temps scolaire, nécessité de bien fermer les 2 portails (portail des élèves donnant dans la cour, portail de service restauration) + les portillons de service (portillon de l'entrée et garage à vélos)
 - Organisation de l'accueil sur le temps de classe : les personnes sonnent au portail où entrent les élèves et avancent jusqu'au portillon où elles sont accueillies. La pose d'une deuxième sonnette est demandée, sur le portillon, et la mairie en prend note favorablement.
 - Les consignes seront affichées. Endroit à déterminer : boîte lettres école ? panneau d'affichage ? pilier ?

- Pose de boîtes aux lettres

Après une première pose, suite à demande des parents, des « ajustements » ont été effectués :

- 2 boîtes pour les associations de parents : 1 par association ; au regard du panneau d'affichage Parents.
- 1 boîte pour l'école ; au regard du panneau Ecole.

Les boîtes ont été posées sur les piliers du portail. Demande de pose sur pied, au niveau de la clôture, pour une meilleure accessibilité et pour ne pas constituer un écran nuisant à la surveillance des entrées et sorties des élèves. Pour un peu plus d'esthétique aussi.

Les fédérations demandent qu'une clef de chaque boîte reste à l'école.

Travaux en cours :

- Le plafond de la classe 10. Infiltrations d'eau, rendant la salle non utilisable. La classe est actuellement installée dans la salle de l'APS. les bureaux des élèves y ont été déplacés, le tableau de la salle des maîtres y a été posé. La mairie et les services techniques s'occupent du problème. Un courrier à l'école, de monsieur le Maire, indique que le bureau de contrôle « Véritas », dans son rapport, note que « les infiltrations ne mettent aucunement en péril la stabilité de la couverture de l'école » et que « le faux plafond est stable et ne risque pas de tomber ».
- La mairie indique que les délais sont longs en raison des problèmes d'assurance et de météo, des expertises contradictoires sont nécessaires afin d'identifier d'où provient l'écoulement d'eau.

En réflexion :

L'emplacement des charriots de ménage à l'étage : peu de place, pas de lieux disponibles.

L'emplacement des classes mobiles.

La mairie indique qu'elle va recenser avec chaque directeur les gros travaux à prévoir.

A venir :

Matériel informatique :

- L'école a été équipée d'une 2^{ème} classe mobile comprenant 15 ordinateurs venant s'ajouter aux 14 précédemment livrés avec la 1^{ère} classe mobile.
- 1 TNI, classe 7 probablement pendant les vacances d'été (connectique à faire...)

Demande du Conseil d'école :

La réfection du parking

3. Les manifestations de l'école

CARNAVAL : Vendredi 14 mars

Au cours de la semaine, les enfants ont participé à des ateliers.

Le vendredi, le char de l'ASCO est venu dans la matinée.

L'après-midi a été festif : chorale (école + collège) + animation jeux et ateliers + tombola + char APS.

Visite du char sur le temps des TAPS.

PORTE OUVERTE : Vendredi 20 juin

La demande de matériel est effectuée.

La forme d'animation de l'an dernier est reconduite.

Les parents s'occupent de la partie animation avec aide de l'APS. Prévoir assez tôt les demandes d'aide si besoin.

Les enseignants s'occuperont de la partie exposition des travaux pédagogiques et y recevront les parents. La chorale se produira lors de cette porte ouverte.

- ⇒ Le principe de gratuité est maintenu.
- ⇒ Les stands pâtisserie et boissons feront de nouveau appel aux parents.

4. Registre Santé et Sécurité et PPMS

La DSDEN demande de mettre en place dans les écoles un Registre Santé et Sécurité et un PPMS.

Le registre Santé et sécurité :

- ⇒ destiné à accueillir les observations relatives à toute sorte de dysfonctionnement constaté ou ressenti par les personnels et usagers du service de l'éducation.

- ⇒ Les 4 objectifs de ce registre :

1/ permettre à tout personnel ou usager de signaler une situation qu'il considère comme « anormale » ou susceptible de porter atteinte à l'intégrité physique et la santé des personnes ou à la sécurité des biens.

2/ Assurer la traçabilité de la prise en compte du problème afin d'assurer dans les meilleurs délais le traitement des signalements.

3/ Conserver un historique des signalements.

4/ S'inscrire dans la démarche de traitement départementale et académique.

Le PPMS :

- ⇒ Destiné à confiner les personnes en cas de risque extérieur : inverse de l'évacuation ;
- ⇒ en attendant l'arrivée des secours.
- ⇒ Chacun doit y tenir un rôle : surveillance des enfants, mise en sécurité, relation avec l'extérieur, ...
- ⇒ Dans ce cas, les familles ne doivent pas se déplacer, mais attendre les informations données par la radio.

5. APS et TAPS

L'affichage des groupes d'activités s'améliore en clarté et compréhension pour les enfants et pour leurs parents. Tableau, avec lieu et nom de l'animateur.

Rappel : Les TAPS se terminent à 16h45.

Au cours de la semaine précédant les vacances, les locaux de la Grange à Léo bénéficieront d'un « grand nettoyage » et seront indisponibles. L'APS fonctionnera en grande partie dans l'enceinte de l'école.

Un manque de respect des toilettes a été noté. Ceci est en cours de régulation, par un travail avec les enfants sur le respect.

Le nettoyage est effectué trois fois par jour, tant à l'école qu'à la Grange à Léo. Il ne s'agit pas d'un manque d'hygiène.

6. Restauration

On note toujours beaucoup de bruit mais il s'agit d'un moment de détente pour les enfants, qui sont très nombreux à fréquenter le restaurant scolaire.

Les enfants prennent un peu plus de temps pour manger et on remarque un peu moins de gaspillage.

Date du prochain Conseil d'école : Mardi 3 Juin à 17h30

Séance levée à 19h45.

Le Directeur
P.Taudin

La secrétaire de séance
S. Chaït